



COMITE DE L'AGRICULTURE

Vingt-neuvième session

Rome, 30 septembre-4 octobre 2024

Le potentiel que recèlent les espèces négligées ou sous-utilisées et l'adaptation des cultures aux effets des changements climatiques

Résumé

Environ 6 000 des 30 000 plantes comestibles connues sont directement cultivées à des fins de consommation humaine. Sur ce total, moins de 30 espèces prédominent, dont une poignée seulement sont des cultures vivrières de base. À l'heure où le monde fait face aux défis de nourrir durablement une population en expansion dans un contexte d'incertitudes climatiques croissantes, la promotion du rôle des espèces négligées et sous-utilisées apparaît comme une chance exceptionnelle d'accélérer la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables. Ces espèces se sont adaptées à des niches écologiques diverses, souvent dans des environnements difficiles et marginaux, ce qui les a dotées de mécanismes physiologiques leur permettant de se développer dans des conditions défavorables avec un minimum d'intrants. Grâce à certains traits, comme la tolérance à la sécheresse et au sel, la résistance à la chaleur, aux ravageurs et aux maladies, et les interactions écologiques avec des organismes bénéfiques présents dans le sol, sans oublier leur valeur nutritive spécifique, les espèces négligées ou sous-utilisées sont des ressources génétiques inestimables pour une production agricole résiliente face au changement climatique. En exploitant la capacité d'adaptation de ces espèces et en les intégrant dans les systèmes agroalimentaires, les agriculteurs, les acteurs de la chaîne de valeur et les pays peuvent mieux lutter contre le changement climatique et assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations actuelles et futures.

Les espèces négligées ou sous-utilisées n'ont malheureusement pas retenu l'attention qu'elles méritent de la part de la recherche agronomique et de la phytogénétique, des sociétés semencières et des responsables politiques. Ces dernières années, un regain d'intérêt a toutefois été observé, comme en témoignent les diverses initiatives et programmes visant à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de ces espèces afin de relever les défis mondiaux et d'instaurer des systèmes agroalimentaires plus résilients et plus durables. Le présent document de travail fait fond sur le document d'information «Espèces végétales négligées et sous-utilisées», présenté à la 26^e session du Comité de l'agriculture en 2018, et complète le document intitulé «Redécouvrir les aliments africains: promouvoir les aliments autochtones pour améliorer la nutrition, la santé et la sécurité alimentaire», qui a été présenté à la 33^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, en 2024. Il s'appuie également sur la campagne d'information organisée à l'occasion de l'Année internationale du mil, qui a été célébrée en 2023. Le présent document expose les initiatives récentes en matière de conservation et d'utilisation des espèces négligées ou sous-utilisées, comme la Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS), et résume les domaines d'action prioritaires à l'avenir afin de réaliser le potentiel de ces espèces.

Suite que le Comité est invité à donner:

Le Comité est invité à:

- a) *prendre note* de la contribution potentielle des espèces négligées ou sous-utilisées à la transition vers des systèmes agroalimentaires plus résilients et plus durables;
- b) *formuler des orientations* sur la promotion des espèces négligées ou sous-utilisées aux niveaux national, régional et mondial, et sur le soutien de la FAO aux membres, notamment par l'intégration des espèces négligées ou sous-utilisées dans l'application des stratégies thématiques de la FAO, telles que la Stratégie relative au changement climatique 2022–2031, la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et la Stratégie en matière de science et d'innovation;
- c) *encourager* les membres à accroître la résilience et à mieux adapter leurs systèmes agroalimentaires au changement climatique par l'intégration et la promotion des espèces négligées ou sous-utilisées dans les systèmes de production végétale;
- d) *recommander* que les membres et les parties prenantes concernées investissent dans la recherche-développement pour les espèces négligées ou sous-utilisées et créent des environnements propices au renforcement des chaînes de valeur.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Bonnie Furman
Fonctionnaire agricole
Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP)
Tél.: +39 06570 54168
Courriel: Bonnie.Furman@fao.org

I. Introduction

1. L'édition 2023 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*¹ estime que la faim dans le monde se maintient à des niveaux élevés et qu'elle touchait en 2022 environ 122 millions de personnes de plus qu'en 2019, avant la pandémie de covid-19. À l'heure où le monde fait face aux défis de nourrir durablement une population en expansion dans un contexte d'incertitudes croissantes, en particulier sur le plan climatique, le rôle des espèces négligées et sous-utilisées apparaît comme un facteur essentiel contribuant au développement agricole durable et à la transformation des systèmes agroalimentaires. Améliorer l'accès des agriculteurs à un ensemble diversifié d'espèces cultivées et de variétés résilientes, bien adaptées, productives et riches en nutriments est un moyen de régler les problèmes qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires, notamment le changement climatique, la perte de biodiversité et les crises sanitaires.

2. Les espèces négligées ou sous-utilisées sont des plantes qui ont une valeur agricole potentielle, mais qui n'ont pas retenu l'attention qu'elles méritaient de la part de la communauté de la recherche agronomique et de la phytogénétique, des sociétés semencières et des responsables politiques. Les espèces négligées ou sous-utilisées regroupent un large éventail d'espèces végétales qui ont historiquement été marginalisées dans les systèmes agroalimentaires². En règle générale, elles ne sont pas commercialisées en tant que produits de base. Il s'agit de céréales et de pseudo-céréales, de racines et de tubercules, de fruits et de fruits à coque, de légumes, de légumineuses, d'épices, de condiments et de colorants alimentaires³. Parmi les espèces négligées ou sous-utilisées figurent les plantes sauvages, souvent cultivées dans les jardins familiaux ou cueillies en forêt^{4,5}, ainsi que des variétés locales, notamment des agriculteurs, telles que les nombreuses espèces secondaires de mil, de légumineuses et de légumes^{6,7}.

3. Les espèces négligées ou sous-utilisées peuvent jouer un rôle capital dans l'adaptation des cultures au changement climatique. Face aux changements de température sans précédent, aux précipitations irrégulières et aux phénomènes météorologiques extrêmes que connaît la planète, bon nombre de cultures se trouvent de plus en plus vulnérables. Dans ce contexte, les espèces négligées ou sous-utilisées sont une solution durable, car beaucoup d'entre elles possèdent des traits génétiques qui leur donnent une résilience face aux contraintes environnementales⁸. Ces espèces sont adaptées à des niches écologiques diverses, souvent dans des environnements difficiles et marginaux, et dotées de mécanismes d'adaptation leur permettant de se développer dans des conditions défavorables. Beaucoup d'espèces négligées ou sous-utilisées ont évolué conjointement avec des organismes auxiliaires dans leurs environnements respectifs, assurant le cycle des nutriments et offrant une protection contre les ravageurs et les maladies. Grâce à certains de leurs traits, comme la tolérance à la

¹ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/35f1b240-da12-4296-a59a-3ac299dce864>.

² FAO. 2024. *Compendium of forgotten foods in Africa – A companion publication for Integrating Africa's forgotten foods for better nutrition* (en anglais). Accra. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc5044en>

³ Li, X. et Siddique, K.H.M. 2018. *Future Smart Food - Rediscovering hidden treasures of neglected and underutilized species for Zero Hunger in Asia*, Bangkok, 242 pages (en anglais).

⁴ Pereira, L., Kushitor, S.B., Cramer, C. et al. 2022. *Leveraging the potential of wild food for healthy, sustainable, and equitable local food systems: learning from a transformation lab in the Western Cape region* (en anglais). Sustainability Science. <https://link.springer.com/article/10.1007/s11625-022-01182-3>

⁵ Freedman, R. L. 2015. *Indigenous wild food plants in home gardens: Improving health and income-with the assistance of agricultural extension* (en anglais). International Journal of Agricultural Extension, 3(1), 63-71.

⁶ Pudasaini, N. 2021. *Six farmer's varieties of neglected and underutilized crop species officially registered in Nepal* (en anglais). <https://himalayancrops.org/2021/06/01/six-farmers-varieties-of-neglected-and-underutilized-crop-species-officially-registered-in-nepal/>

⁷ Joshi, Bal & Shrestha, R. & Gauchan, Devendra & Shrestha, Anil. 2019. *Neglected, underutilized, and future smart crop species in Nepal* (en anglais). Journal of Crop Improvement. 34. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15427528.2019.1703230>

⁸ Chivenge, P., Mabhaudhi, T., Modi, A. T., & Mafongoya, P. 2015. *The potential role of neglected and underutilized crop species as future crops under water scarce conditions in Sub-Saharan Africa* (en anglais.) International journal of environmental research and public health, 12 (6), 5685-5711. <https://www.mdpi.com/1660-4601/12/6/5685>

sécheresse et au sel, la résistance à la chaleur, aux ravageurs et aux maladies et la diversité des sols dans lesquels il est possible de les cultiver, les espèces négligées ou sous-utilisées sont des ressources génétiques inestimables pour une production agricole résiliente face au changement climatique.

4. Élargir la diversité des espèces cultivées contribue au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, tel qu'approuvé par la Conférence de la FAO à sa 42^e session en 2021⁹, dont l'objectif est de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables afin d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. En utilisant la diversité génétique inhérente aux espèces négligées ou sous-utilisées, les systèmes agroalimentaires peuvent gagner en productivité tout en réduisant leur dépendance aux intrants externes et en limitant autant que possible les répercussions sur l'environnement. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO souligne l'importance d'adopter des approches et des solutions intégrées qui renforcent la durabilité, la résilience et l'inclusivité. La conservation et l'utilisation durable des espèces négligées ou sous-utilisées sont un exemple de ces principes, puisqu'elles apportent des solutions pratiques aux difficultés complexes pesant sur les systèmes agroalimentaires mondiaux. Par conséquent, l'intégration de ces espèces dans les systèmes agroalimentaires contribue directement à la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 2, qui vise à «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable». Les activités de la FAO concernant l'interface entre changement climatique, biodiversité et sécurité alimentaire, qui mettent l'accent sur le déploiement des solutions des systèmes agroalimentaires en vue d'un développement plus durable et plus inclusif, sont présentées dans un document distinct à la 29^e session du Comité de l'agriculture¹⁰.

5. La diversification de la production végétale va également dans le sens du *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*¹¹, qui marque une étape décisive dans les efforts de conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, l'importance des espèces négligées ou sous-utilisées est susceptible de gagner en reconnaissance et en attention. Ces espèces contribuent à la réalisation des objectifs du Cadre mondial car elles améliorent la biodiversité, favorisent la résilience des écosystèmes et promeuvent l'agriculture durable. En préservant et en utilisant durablement les espèces négligées ou sous-utilisées, les pays peuvent contribuer à la réalisation des grands objectifs du Cadre mondial, notamment l'inversion de la perte de biodiversité, la restauration des écosystèmes et la promotion du développement durable.

6. Le présent document de travail tire parti du document d'information «Espèces végétales négligées et sous-utilisées», présenté à la 26^e session du Comité de l'agriculture en 2018¹², et complète le document intitulé «Redécouvrir les aliments africains: promouvoir les aliments autochtones pour améliorer la nutrition, la santé et la sécurité alimentaire», qui a été présenté à la 33^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Le présent document met en lumière les initiatives récentes en matière de conservation et d'utilisation des espèces négligées ou sous-utilisées, notamment la Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS)¹³, et résume les domaines d'action prioritaires à l'avenir afin de réaliser le potentiel de ces espèces.

⁹ FAO. 2021. *Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/1c2fe429-a06b-444d-b48e-fdd2539559bf>

¹⁰ COAG/2024/14

¹¹ Convention sur la diversité biologique (CDB) 2021-2022. *Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal* <https://www.cbd.int/gbf/>

¹² COAG/2018/INF/7

¹³ PC/137/INF/3

II. Les activités de la FAO à l'appui des espèces négligées ou sous-utilisées

7. La FAO aide les membres à conserver les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), notamment les espèces négligées ou sous-utilisées, et à promouvoir leur utilisation durable afin de réduire la faim et la pauvreté. Toutefois, la mise en œuvre des stratégies thématiques de la FAO, telles que la Stratégie relative au changement climatique 2022-2031¹⁴, la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture¹⁵ et la Stratégie en matière de science et d'innovation¹⁶, ne fait pas explicitement référence aux espèces négligées ou sous-utilisées.

8. Le deuxième *Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁷ a été élaboré sous l'égide de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA)¹⁸, puis adopté par le Conseil de la FAO en 2011. Il constitue un cadre, un guide et un catalyseur des actions à mener aux niveaux national, régional et international dans le but de créer un système efficace pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA grâce à une gestion, une coopération et une coordination améliorées. Dans ce contexte, la FAO aide les membres à:

- sauvegarder les sources de traits en conservant, caractérisant et documentant les informations sur la diversité des RPGAA, y compris les espèces négligées ou sous-utilisées, trouvées *in situ* (habitats naturels), gérées dans des exploitations agricoles et conservées *ex situ* (banques de gènes), dans le but de rendre disponible l'éventail complet des variations héréditaires qui pourraient être utilisées dans la sélection végétale;
- sélectionner un ensemble diversifié de variétés végétales progressivement adaptées (présentant des améliorations pour la récolte et l'après-récolte, sur le plan des traits, de la production, du contenu nutritionnel, de la palatabilité et de l'adaptation aux demandes du marché et aux recettes locales) et favoriser leur adoption;
- favoriser l'accès rapide des agriculteurs à des semences et à du matériel végétal abordables et de qualité.

9. La FAO a élaboré des directives pour aider les membres à conserver et à utiliser durablement les RPGAA sauvages¹⁹ et la diversité des plantes cultivées localement gérée dans les exploitations agricoles²⁰. Ces directives visent à aider les membres à élaborer des plans nationaux pour la conservation et l'utilisation durable de ces RPGAA. Un grand nombre de RPGAA, et notamment les espèces négligées ou sous-utilisées, sont conservées dans des collections *ex situ* en vue d'une utilisation future par les sélectionneurs et les chercheurs. La FAO aide les membres à collecter, conserver, régénérer, multiplier, caractériser, évaluer, documenter et distribuer le matériel génétique des plantes cultivées. Plusieurs guides pratiques concernant la mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture²¹ ont été

¹⁴ <https://openknowledge.fao.org/items/246ddb08-547d-434a-9ef7-a8a95a2c88c6>

¹⁵ <https://www.fao.org/3/ca7722fr/ca7722fr.pdf>.

¹⁶ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f586ea9e-3405-44fc-ba1b-1f7b80235508/content>

¹⁷ FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/10768dd2-90f9-4ebf-848e-5cf947ab7193/content>

¹⁸ FAO. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) <https://www.fao.org/cgrfa/fr>

¹⁹ FAO. 2017. *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/353c6799-648d-40d6-8e83-1cd3a11de685>

²⁰ FAO. 2019. *Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des variétés des agriculteurs/variétés locales*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/2e834603-8304-46dd-a2d4-bc230b6ea238>

²¹ FAO. 2014. *Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/4400909b-a437-4f01-9663-efaf1f83b7ad>

publié en 2022 pour les banques de gènes de semences²², les banques de gènes en champ²³ et les banques de gènes *in vitro*²⁴.

10. Afin de mieux faire connaître et de partager les connaissances sur la conservation et la gestion des RPGAA dans les exploitations, la FAO a organisé le premier colloque international multipartite sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: Consultation technique sur la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des RPGAA, qui s'est tenu virtuellement en mars 2021²⁵. La FAO a aussi organisé, en ligne, la *Conférence mondiale sur le développement vert du secteur semencier*²⁶, en avril 2021. Cette conférence a permis d'examiner l'état des connaissances sur la diversité des espèces cultivées, notamment les espèces négligées ou sous-utilisées, leur conservation et leur disponibilité, ainsi que leur rôle clé dans la résilience et la durabilité des systèmes agroalimentaires. Elle a été suivie par la *Conférence mondiale sur la production végétale durable* en novembre 2022²⁷ et la *Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable*²⁸ en septembre 2023, qui se sont toutes les deux intéressées aux systèmes semenciers. La 28^e session du COAG et la 26^e session du COFO, tenues en 2022, ont examiné un point commun sur les liens entre l'agriculture et les forêts et se sont engagées à approfondir la collaboration sur les questions intersectorielles, comme le développement à grande échelle de l'agroforesterie. En novembre 2023, la 137^e session du Comité du programme a examiné un document d'information sur la Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS)²⁹, où le Comité du programme s'est félicité des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative VACS.

11. Les membres reçoivent également une aide dans le cadre d'initiatives visant à conserver et à promouvoir les niveaux de diversité végétale dans les exploitations agricoles et à l'état sauvage, initiatives qui sont élaborées et mises en œuvre avec l'aide du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans un certain nombre de pays³⁰. Ces initiatives visent, entre autres, à renforcer les capacités dont les parties prenantes disposent pour gérer les variétés et les plantes cultivées locales, à promouvoir les mécanismes incitatifs fondés sur le marché, à recenser les plateformes contribuant à déployer à plus grande échelle les réussites au niveau national et à promouvoir la création d'environnements institutionnels favorables. Le programme d'impact du Fonds pour l'environnement mondial (septième reconstitution, FEM-7) relatif aux paysages durables des zones arides³¹ est mis en œuvre depuis peu et vise à éviter, réduire et inverser la dégradation, la désertification et la déforestation dans les zones arides, moyennant la gestion durable des paysages de production. Dans le

²² FAO. 2022. *Guide pratique pour la mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: Conservation des semences orthodoxes dans les banques de gènes de semences*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/09fe5b64-2b92-4ca9-8ece-588e5bdf2b7>.

²³ FAO. 2022. *Guide pratique pour la mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: Conservation dans les banques de gènes en champ*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/8f8fb08c-d511-4b72-a0f0-82d02a14041c>

²⁴ FAO. 2022. *Guide pratique pour la mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: Conservation par culture in vitro*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/edc49d5b-a3df-4888-bbea-fe17e75a16f6>

²⁵ FAO. 2022. *Proceedings of the First International Multi-stakeholder Symposium on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture: Technical consultation on in situ conservation and on-farm management of plant genetic resources for food and agriculture* (en anglais) – 29-30 mars 2021, Rome (Italie). Rome.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc3716en>

²⁶ Ruane, J., Mba, C. et Xia, J. (sous la direction de). 2022. *Proceedings of the Global Conference on Green Development of Seed Industries* (en anglais) – 4-5 novembre 2021. Rome, FAO.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc1220en>

²⁷ FAO. 2022. *Conférence mondiale sur la production végétale durable* (en anglais)

<https://www.fao.org/documents/card/en?details=cc2667en>

²⁸ FAO. 2023 *Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable* (en anglais)

<https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC9283EN>

²⁹ PC/137/INF/3

³⁰ Bolivie (État plurinational de), Chili, Chine, Cuba, Inde, Indonésie, Mauritanie, Mexique, Philippines et Tadjikistan

³¹ Projet GCP/GLO/980/GFF; <https://www.fao.org/in-action/dryland-sustainable-landscapes/en>

cadre de ce projet, six pays³² sont accompagnés dans la création et le renforcement de banques de semences communautaires, afin que celles-ci soient des pôles d'innovation locaux mettant en relation un éventail d'activités et de personnes pour permettre la découverte et l'utilisation de la diversité des plantes cultivées, avec un accent particulier sur les espèces négligées ou sous-utilisées.

12. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité)³³, le principal accord international sur les RPGAA, a pour but d'aider ses parties contractantes à conserver, utiliser et gérer ces ressources. Le système multilatéral d'accès et de partage des avantages³⁴ du Traité est un mécanisme mondial systématique garantissant un accès courant et facilité aux ressources phytogénétiques pour les sélectionneurs et les chercheurs; un certain nombre d'espèces cultivées figurant dans l'appendice I du système multilatéral d'accès et de partage des avantages sont des espèces négligées ou sous-utilisées³⁵. Le Traité favorise également la conservation et l'utilisation durable des espèces négligées ou sous-utilisées³⁶, notamment par l'intermédiaire de son Fonds pour le partage des avantages³⁷. Le quatrième cycle de projets du Fonds pour le partage des avantages finance actuellement un projet au Bhoutan consacré aux espèces négligées ou sous-utilisées³⁸. D'autres projets financés par le quatrième cycle de projets dans d'autres pays comptent, parmi leurs objectifs principaux, la promotion des espèces négligées ou sous-utilisées³⁹. En complément de ces initiatives, un projet de recherche coordonné par le secrétariat du Traité a permis de réaliser une étude de référence visant à étayer les stratégies de conservation et d'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁴⁰. Ce projet, entrepris en collaboration avec l'Alliance de Bioversity International et du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)⁴¹ et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures⁴², apporte des données sur 355 espèces cultivées, parmi lesquelles on compte des espèces négligées ou sous-utilisées. L'étude conclut que le système multilatéral d'accès et de partage des avantages est le premier mécanisme opérationnel mondial d'échange de matériel génétique végétal à des fins de recherche et de sélection. Elle pointe aussi des lacunes et des possibilités de favoriser le développement de ce mécanisme.

III. Les initiatives internationales de promotion des espèces négligées ou sous-utilisées

13. Depuis quelques années, la communauté mondiale reconnaît de plus en plus l'importance des espèces négligées ou sous-utilisées pour assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir la biodiversité agricole. En témoignent les journées et les années internationales, les dialogues et les conférences, ainsi que les initiatives mondiales et régionales ayant un lien direct avec le rôle des espèces négligées ou sous-utilisées dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, notamment pour résoudre les problèmes liés au changement climatique.

³² Angola, Botswana, Malawi, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe

³³ [Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture](https://www.fao.org/plant-treaty/fr/). <https://www.fao.org/plant-treaty/fr/>

³⁴ FAO. 2021. *The Multilateral System of Access and Benefit-sharing – Educational - Module IV* (en anglais). Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb7984en>

³⁵ FAO. 2024. Appendice I: Liste des espèces cultivées couvertes par le système multilatéral. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/the-multilateral-system/annex1/fr/>. [Consulté le 17 mars 2024]

³⁶ IT/GB8-ACSU-Electronic Consultation 1/19/Inf 2

³⁷ Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA). 2022. Le Fonds pour le partage des avantages: rapport 2020-2021. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/b9d74c0f-d17b-4344-b87e-266056bdf74b>

³⁸ Quatrième cycle du Fonds pour le partage des avantages du TIRPAA (en anglais). <https://www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/benefit-sharing-fund/projects-funded/bsf-details/en/c/1198870/?iso3=BTN>

³⁹ Albanie, Équateur, Inde, Malawi, Malaisie, Ouganda et Serbie

⁴⁰ Khoury, C.K., Sotelo, S., Amariles, D. & Hawtin, G. 2023. *The plants that feed the world – Baseline data and metrics to inform strategies for the conservation and use of plant genetic resources for food and agriculture* (en anglais). Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc6876en>

⁴¹ Alliance Bioversity-CIAT <https://alliancebioversityciat.org/>

⁴² Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures <https://www.croprust.org/>

A. Journées et années internationales

14. Afin de sensibiliser, de concentrer l'attention politique et d'inciter à l'action, l'Organisation des Nations Unies (ONU) observe des journées, des semaines, des années et des décennies thématiques, chacune consacrée à un sujet spécifique dans le but de favoriser la prise de conscience et l'action. Ces célébrations sont établies par l'Assemblée générale des Nations Unies, généralement sur proposition d'un ou plusieurs membres. Les manifestations suivantes concernent tout particulièrement les espèces négligées ou sous-utilisées:

- *La Journée internationale des légumineuses*⁴³. La Journée internationale des légumineuses a été célébrée pour la première fois en février 2019. Depuis lors, c'est un événement annuel. Elle encourage la production et la consommation des légumineuses, qui sont en grande partie des espèces négligées ou sous-utilisées, dans le cadre de systèmes agroalimentaires durables et d'une alimentation saine.
- *Année internationale des fruits et des légumes*⁴⁴. L'Année internationale des fruits et des légumes a été célébrée en 2021 pour faire prendre conscience du rôle important des fruits et légumes, et notamment des espèces négligées ou sous-utilisées, et souligner leur importance dans le contexte du changement climatique et de la nutrition⁴⁵⁻⁴⁶.
- *Année internationale du mil*⁴⁷ (2023). Célébré en 2023, le mil désigne un groupe de plantes herbacées à petites graines, dont beaucoup sont des espèces négligées ou sous-utilisées, connues pour leur résilience, car elles peuvent pousser sur des terrains arides avec une quantité minimale d'intrants. L'Année internationale du mil 2023 a permis de mieux faire connaître leur aptitude à être cultivées dans des conditions climatiques difficiles et instables, ainsi que leur valeur nutritionnelle, et de souligner la nécessité d'attirer l'attention directe des responsables politiques⁴⁸.

B. Dialogues et conférences

15. La FAO est un intercesseur neutre qui facilite les partenariats multipartites dans des domaines thématiques. À ce titre, en janvier 2024, la FAO a convoqué au Népal le dialogue international sur les politiques concernant les cultures intelligentes de demain, une initiative visant à tirer parti des possibilités offertes par les espèces négligées ou sous-utilisées. Lancée par le Directeur général de la FAO⁴⁹, M. Qu, cette manifestation a réuni les parties prenantes afin qu'elles puissent mettre en commun les pratiques optimales, discuter des obstacles liés aux politiques et bâtir des partenariats au service d'un avenir où ces espèces jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de la sécurité alimentaire. Dans son allocution d'ouverture, M. Qu Dongyu, a mis en exergue l'immense potentiel offert par les espèces sous-utilisées dans la perspective d'un avenir plus inclusif, plus durable et plus résilient face au changement climatique.

16. En février 2024, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) a accueilli la Conférence sur les innovations pour une production durable des espèces

⁴³ Journée internationale des légumineuses <https://www.fao.org/world-pulses-day/fr>

⁴⁴ Année internationale des fruits et des légumes <https://www.fao.org/fruits-vegetables-2021/fr/>

⁴⁵ FAO. 2020. *Fruits et légumes - éléments essentiels de ton alimentation*. Année internationale des fruits et des légumes, 2021, Note d'information. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/b53a8d29-ce81-4a1b-9a1e-acecf97959c0/content>

⁴⁶ FAO et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). 2021. *Fruits et légumes - Opportunités et défis pour la durabilité des petites exploitations agricoles*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/1b16b746-3da5-4bd2-b596-a1de10c16a91>

⁴⁷ Année internationale du mil 2023 <https://www.fao.org/millets-2023/fr>

⁴⁸ FAO. 2023. *Réaliser le plein potentiel du mil: – Année internationale du mil 2023*. Note d'information. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/items/86dc4589-0923-4394-8c91-ea3cc1fee89c>.

⁴⁹ FAO. 2024 <https://www.fao.org/director-general/news/details/launch-of-international-policy-dialogue-on-future-smart-crops-in-nepal/fr>

négligées ou sous-utilisées dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord⁵⁰. Cette conférence a rassemblé des responsables politiques, des chercheurs, des scientifiques, des vulgarisateurs et des étudiants de centres de recherche, des universités et des organisations nationales et internationales, qui participent à la transformation durable des systèmes agroalimentaires des zones arides. L'importance des espèces négligées ou sous-utilisées a été mise en évidence, car elles ouvrent des possibilités d'améliorer la durabilité agricole et la diversité alimentaire. La conférence a également souligné les obstacles qui empêchent leur adoption massive, parmi lesquels le manque de connaissances et de sensibilisation, l'accès au marché, la disponibilité des semences, les recommandations fondées sur des données scientifiques et le soutien à la recherche.

C. L'initiative «Un pays, un produit prioritaire»

17. L'initiative «Un pays, un produit prioritaire»⁵¹ est un programme quinquennal lancé par la FAO en septembre 2021 pour promouvoir les produits agricoles spéciaux aux niveaux mondial, régional et local. Ces produits ont des qualités exceptionnelles et des caractéristiques particulières qui peuvent contribuer à la transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. L'initiative a été lancée dans toutes les régions de la FAO. Depuis ce lancement, plus de 85 membres de la FAO, issus de toutes les régions, ont fait part de leur intérêt à promouvoir le développement de plus de 55 produits agricoles spéciaux. Une vingtaine de pays met en avant les espèces négligées ou sous-utilisées comme étant des produits agricoles spéciaux, ce qui inclut par exemple l'amaranthe (Mexique), le jacquier (Bangladesh), le quinoa (Bhoutan et État plurinational de Bolivie) et le teff (Éthiopie)⁵². Le secrétariat de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» travaille avec les membres de la FAO, les partenaires de développement, les instituts de recherche, les universités, les associations et coopératives agricoles, la société civile et le secteur privé en vue d'amplifier les activités et leur portée.

D. Les initiatives à l'échelle régionale: les espèces négligées ou sous-utilisées en Afrique

18. La Vision pour des cultures et des sols adaptés⁵³ est un volet de l'initiative alimentaire pour l'avenir («Feed the Future»), créée par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique dans l'objectif de lutter contre la faim et d'assurer la sécurité alimentaire dans le monde. Lancée en février 2023, la VACS est le fruit d'un partenariat entre l'Union africaine, la FAO et le Département d'État des États-Unis, en collaboration avec l'Agence des États-Unis pour le développement international⁵⁴. La VACS est un projet de collaboration visant à améliorer la productivité agricole et la résilience face au changement climatique. Au cœur de cette vision il y a la reconnaissance de l'importance des espèces négligées ou sous-utilisées dans l'adaptation aux conditions environnementales changeantes et dans la promotion de l'agriculture durable. La VACS cherche à tirer parti de la diversité génétique présente dans les espèces négligées ou sous-utilisées pour développer des variétés de cultures résistantes aux aléas climatiques et améliorer la santé des sols. Grâce aux travaux de recherche, aux programmes de sélection et au renforcement des capacités, la VACS compte exploiter pleinement le potentiel des espèces négligées ou sous-utilisées pour résoudre des problèmes mondiaux, tels que l'insécurité alimentaire et la dégradation environnementale. Cette initiative a permis de sélectionner 63 cultures prioritaires, notamment plusieurs espèces cultivées appartenant à chacun des six groupes: céréales, racines/tubercules, fruits, légumes, légumineuses et fruits à coque/graines/oléagineux.

19. En novembre 2023, un atelier a été organisé pour dresser une liste documentée, basée sur la modélisation climatique, des cultures africaines traditionnelles et nutritives les plus importantes qui démontrent une grande résilience face au changement climatique⁵⁵. Le *Consortium africain des*

⁵⁰ ICARDA. 2024 <https://www.icarda.org/media/news/conference-innovations-sustainable-production-neglected-and-underutilized-crop-species>

⁵¹ Initiative «Un pays, un pays, un produit prioritaire» 2021-2025 <https://www.fao.org/one-country-one-priority-product/fr>

⁵² Initiative «Un pays, un pays, un produit prioritaire» 2021-2025 (liste de produits agricoles spéciaux par région, en anglais) <https://www.fao.org/one-country-one-priority-product/ocop-countries/list-of-saps/en>

⁵³ Vision pour des cultures et des sols adaptés (en anglais) <https://www.state.gov/the-vision-for-adapted-crops-and-soils>

⁵⁴ PC 137/INF/3, paragraphe 6

⁵⁵ Atelier technique de la VACS, 2023 (en anglais). <https://www.state.gov/vacs-phase-ii-technical-workshop-fact-sheet/>

*cultures orphelines*⁵⁶, un projet international axé sur l'amélioration de la valeur nutritionnelle et de la productivité des espèces négligées ou sous-utilisées, existe depuis plus de dix ans. Il a pour but d'accroître la valeur et la visibilité de ces cultures, en améliorant la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance dans toute l'Afrique. Depuis sa création en 2013, le Consortium a formé 161 spécialistes des espèces cultivées, sur tout le continent africain, au sein de l'Académie africaine de sélection végétale (*African Plant Breeding Academy*)⁵⁷, ce qui a permis de développer 143 variétés améliorées de cultivars de plantes orphelines⁵⁸ susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Le Consortium s'est récemment associé à la FAO dans le cadre d'un protocole d'accord afin d'organiser un atelier qui mette en lumière son approche et ses réussites et d'étudier si le modèle du Consortium pourrait être appliqué dans d'autres régions. L'atelier devrait avoir lieu lors de la remise des diplômes de la classe du groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs (GEPE)⁵⁹ de l'Académie africaine de sélection végétale à Nairobi en octobre 2024.

IV. Conclusions et étapes suivantes

20. Les espèces négligées ou sous-utilisées recèlent un immense potentiel de renforcement de la production végétale dans le contexte des différents scénarios de changement climatique. On observe depuis quelques années un regain d'intérêt pour les espèces négligées ou sous-utilisées, comme en témoignent diverses initiatives et programmes visant à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de ces espèces afin de relever les défis mondiaux et d'instaurer des systèmes agroalimentaires plus résilients et plus durables. En exploitant la capacité d'adaptation des espèces négligées ou sous-utilisées et en les intégrant dans les systèmes agroalimentaires, les membres peuvent mieux lutter contre le changement climatique et assurer la sécurité alimentaire des générations actuelles et futures.

21. Malgré ce regain d'intérêt pour les espèces négligées ou sous-utilisées, un certain nombre de problèmes subsistent et freinent leur adoption et leur utilisation à grande échelle. À l'évidence, il faut changer les perceptions à l'égard de ces espèces pour en accroître la culture et la consommation. Les capacités humaines et institutionnelles doivent en outre être renforcées en vue de mener les activités de recherche et de développement indispensables à leur amélioration et à la consolidation de leurs chaînes de valeur. Compte tenu de leur utilité, il est recommandé que les espèces négligées ou sous-utilisées soient prises en compte lors de la révision et de l'actualisation des stratégies thématiques de la FAO. Il est par ailleurs nécessaire d'axer les efforts sur les points suivants si l'on veut exploiter tout le potentiel de ces espèces:

- Faire progresser la recherche-développement: investir dans des initiatives de recherche-développement ciblant les espèces négligées ou sous-utilisées, comme par exemple des programmes de sélection, la découverte de traits et la recherche agronomique, afin de tirer parti de tout leur potentiel dans l'adaptation des cultures, la sécurité alimentaire et la nutrition;
- Renforcer les capacités et partager les connaissances: développer les initiatives de renforcement des capacités et les plateformes d'échange de connaissances afin que les parties prenantes aient une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la valeur des espèces négligées ou sous-utilisées et qu'elles aient les moyens d'intégrer ces espèces dans les systèmes agroalimentaires;
- Formuler et mettre en œuvre les politiques: prôner l'intégration des stratégies de conservation et d'utilisation des espèces négligées ou sous-utilisées dans les politiques agricoles nationales, en veillant à ce que des cadres réglementaires favorables soient en place afin de faciliter l'accès aux ressources génétiques, de promouvoir des accords de partage équitable des avantages et de soutenir les producteurs ainsi que le développement des chaînes de valeur;
- Développer à grande échelle les meilleures pratiques: déployer les expériences réussies et les meilleures pratiques en matière de conservation et d'utilisation des espèces négligées ou sous-utilisées, en diffusant les connaissances et les enseignements tirés afin de donner des moyens

⁵⁶ Consortium africain des cultures orphelines (en anglais) <https://africanorphancrops.org/>

⁵⁷ African Plant Breeding Academy (en anglais) <https://pba.ucdavis.edu/afpba-course-plant-breeders>

⁵⁸ Le terme de «cultures orphelines» est un autre terme servant à désigner les espèces cultivées négligées et sous-utilisées.

⁵⁹ Groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs (GEPE)

d'action aux parties prenantes et de catalyser les changements positifs dans les systèmes agroalimentaires;

- Promouvoir les initiatives conduites par les agriculteurs: accompagner les initiatives conduites par les agriculteurs en vue de la conservation et de l'utilisation des espèces négligées ou sous-utilisées, en reconnaissant l'importance des connaissances traditionnelles et des pratiques autochtones pour la préservation de la diversité génétique et la promotion de la résilience agricole;
- Agir en faveur d'emplois décents pour les fournisseurs d'intrants, les prestataires de services et les acteurs de la chaîne de valeur grâce à une demande axée sur le marché pour les denrées alimentaires et les produits dérivés des espèces négligées ou sous-utilisées;
- Promouvoir l'autosuffisance aux niveaux national, régional et mondial en intégrant les espèces négligées ou sous-utilisées aux produits alimentaires les plus populaires, en particulier sur les marchés urbains, ce qui les rend attractives aux yeux des jeunes;
- Suivre et évaluer: établir des mécanismes de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès réalisés en matière de conservation et d'utilisation des espèces négligées ou sous-utilisées, évaluer les effets des interventions et déterminer les pistes potentielles d'amélioration.